

L'Arche, qu'est-ce que c'est?

« Les personnes qui ont un handicap mental ont souvent des qualités d'accueil, d'émerveillement, de spontanéité et de vérité. Dans leur dépouillement et leur fragilité, elles ont le don de toucher les cœurs et d'appeler à l'unité. »

Extrait de la Charte de l'Arche

Les principes qui sont à l'origine de la fondation de l'Arche prennent racine dans l'histoire de Jean Vanier et dans ce qu'il en dit lui-même : « Quand j'étais dans la marine, les soldats aimaient mes capacités de commandement ; puis, dans l'enseignement, les élèves ma pensée.

Quand, en 1964, appelé par un prêtre dominicain, le Père Thomas Philippe, j'ai commencé à vivre avec deux personnes ayant un handicap mental, ces dernières m'ont demandé mon prénom ; il était alors évident pour moi qu'elles s'adressaient à l'ensemble de ma personne, et non uniquement à l'une ou l'autre de mes compétences ».

Le « vivre avec des personnes avec un handicap mental » des origines est toujours présent et est le moteur des communautés de l'Arche ; il ne s'agit pas exclusivement de « faire des choses pour » les personnes avec un handicap, mais de se lier à elles, en toute fraternité.

L'Arche est également née de cette découverte que toute personne avec un handicap, comme toute personne humaine, a une valeur unique et mystérieuse et est donc une personne humaine à part entière, ayant droit à la vie, aux soins, à l'éducation, au travail.